




POULET BLANC FERMIER
élevage 94 jours minimum
 ÉLEVÉ EN PLEIN AIR

 Homologation n° LA 07/13
 Caractéristiques certifiées : Fermier - élevé en plein air
 Durée d'élevage 94 jours minimum
 Alimenté avec 75% de céréales
 PRODUIT PAR le syndicat Volailles Fermières de Bourgogne
 71100 Saint-Rémy - www.volailles-bourgogne.com
 UNE SÉLECTION 
 71330 SAMAUD - www.mairet.com
 14-019014
 ABATTU ET
 CONDITIONNÉ PAR
 ABATTOIR FR 71 523 001 CE
EFFILÉ
 Classe A - Produit frais
 Tenir au frais entre 0 et 4°C.


POULET BLANC FERMIER
élevage 94 jours minimum
 ÉLEVÉ EN PLEIN AIR

 Homologation n° LA 07/13
 Caractéristiques certifiées : Fermier - élevé en plein air
 Durée d'élevage 94 jours minimum
 Alimenté avec 75% de céréales
 PRODUIT PAR le syndicat Volailles Fermières de Bourgogne
 71100 Saint-Rémy - www.volailles-bourgogne.com
 UNE SÉLECTION 
 71330 SAMAUD - www.mairet.com
 ABATTU ET
 CONDITIONNÉ PAR
 ABATTOIR FR 71 523 001 CE
PRÊT À CUIRE
 Classe A - Produit frais
 Tenir au frais entre 0 et 4°C.



L'aviculture



Poursuite des investissements à l'aval

Au nord de la région, le groupe DUC, repris par PLUKON, poursuit son développement en investissant 20 millions d'euros sur le site de Chailley. L'augmentation de la capacité d'abattage permet un développement du parc bâtiment de 80 000 m² dans un rayon de 100 km autour de l'abattoir.

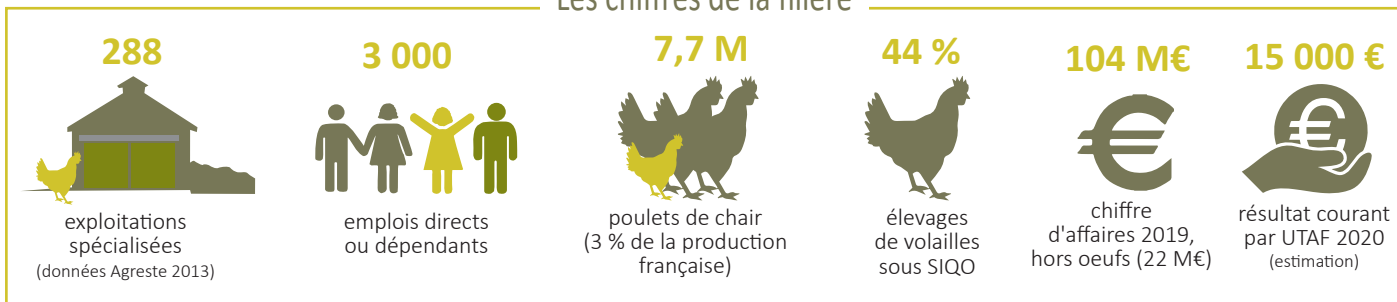
La filière pondeuse en plein-air poursuit aussi son développement.

Sous la pression de l'influenza aviaire, avec un niveau de risque "élevé" à partir du 17 novembre 2020, les mesures de prévention deviennent obligatoires sur tout le territoire. Elles induisent des contraintes fortes principalement dans les filières plein air. Des aménagements des cahiers des charges, notamment pour les productions sous signes officiels de qualité, sont temporairement nécessaires.

Dans ce contexte sanitaire, la mesure Pacte Biosécurité et Bien-être animal du Plan de Relance est un levier à saisir rapidement pour protéger les élevages avicoles et pérenniser l'approvisionnement local.



Les chiffres de la filière



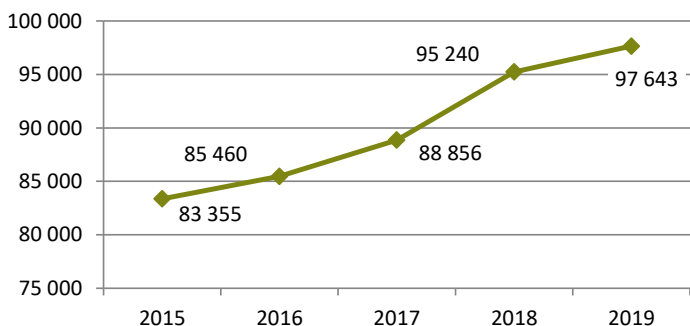
Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance

Baisse des abattages nationaux de volailles

Les abattages* de volailles en France, en 2020, sont en recul de 1,5 % en poids par rapport à 2019 pour s'établir à 1 671 000 téc, principalement du fait du ralentissement de l'activité des filières canard à rôtir, pintade et canard gras, consécutif à la fermeture de la restauration.

En nombre de têtes, les abattages de poulets sont en baisse (- 0,5 %), avec une augmentation du poids moyen à l'abattage (+ 1,1 %).

Abattage de volailles en Bourgogne-Franche-Comté de 2015 à 2019 (téc)



Source : Agreste – Enquête auprès des abattoirs 2019

Reflux des exportations et des importations

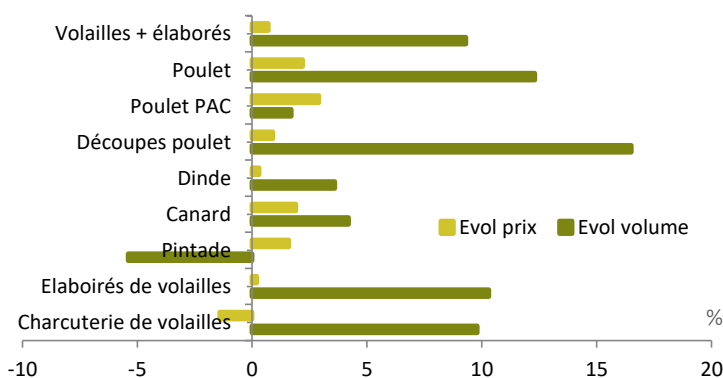
En 2020, le commerce extérieur est limité par les restrictions sanitaires.

Les exportations* françaises de viandes et préparations de volailles sont en repli de 11,9 % en volume par rapport à 2019 et de 16,4 % en valeur, avec une baisse des expéditions communautaires (UE 27 + UK) de 17,1 % en volume. La tendance baissière est plus forte en valeur (- 20 %), principalement en raison de la diminution des prix moyens à l'exportation (- 5,1 %), provoquée par l'écoulement des stocks accumulés lors du premier semestre 2020.

Les importations* reculent en volume (- 4,4 %) et en valeur (- 7,5 %). Elles augmentent, en revanche, en provenance de la Pologne (+ 10,3 %). En 2020, la Pologne est désormais le premier fournisseur de viande de volailles en France devant la Belgique.

* Données Tema ITAVI

Évolution de la consommation à domicile comparaison 2020 / 2019



Source : ITAVI d'après Kantar World Panel pour France AgriMer

Une consommation à domicile en nette hausse

Sans surprise, les achats de viandes de volailles fraîches et élaborées par les ménages français pour leur consommation à domicile progressent de 9,3 % en 2020 par rapport à 2019.

Forte progression des achats d'œufs pondus au sol

En 2020, les achats d'œufs* par les ménages français, tous circuits de distribution confondus, sont en hausse (+ 11 %) par rapport à l'année précédente, avec une forte accélération au moment du confinement. Le détournement des consommateurs pour les œufs de poules en cage se confirme (- 6,7 %), au profit des œufs pondus au sol (+ 125,9 %, pour un total de 615 millions d'œufs).

*ITAVI d'après Kantar World Panel pour France AgriMer



Chambres d'agriculture



L'aviiculture (échantillon Cerfrance)

64 exploitations spécialisées dont 2 / 3 proviennent de l'Yonne et de la Saône-et-Loire

26 ha de SAU*

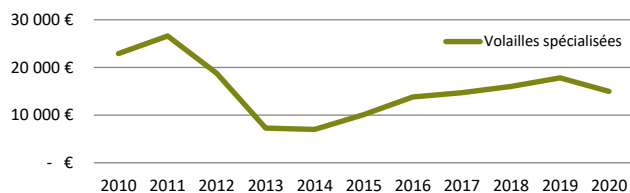
1,38 UMO dont 1,09 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne, 94 % du produit des activités sont issus de la production de volailles de chair

**Avec des disparités importantes : des élevages hyper spécialisés dans le Jura et Le Doubs avec une SAU de 10 ha et des surfaces plus importantes en Côte-d'Or (40 ha) ou Saône-et-Loire (31 ha). Pour ces exploitations bourguignonnes, des cultures, voire d'autres ateliers peuvent compléter les revenus.*

Depuis 2014, le résultat tend à s'améliorer principalement du fait de la baisse des coûts de production. En 2020, la hausse du prix de l'aliment volaille annule l'effort réalisé sur la majorité des autres charges.

Évolution du résultat courant / UTAF (en € constants) depuis 10 ans



Source : Cerfrance

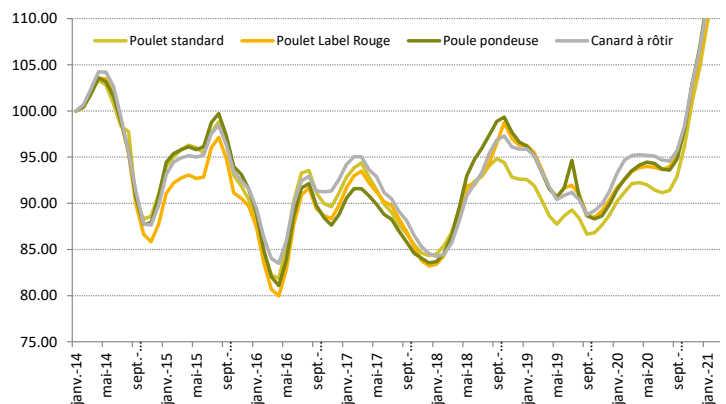
Des résultats dégradés par la hausse du coût de l'aliment plus que par la crise sanitaire

Les ventes de volailles progressent très légèrement en prix (+ 0,5 %). Les volumes d'abattages, en légère baisse fin 2020, bénéficient d'une très bonne reprise sur le début d'année 2021. Cette conjoncture devrait permettre de clore 2020 sur une légère hausse d'activité, avec une certaine hétérogénéité à l'intérieur de l'échantillon cependant. Les volailles « festives » sont fortement impactées par la crise sanitaire, principalement le canard et l'oie. En Bourgogne-Franche-Comté, malgré les craintes, la plupart des producteurs de Volailles de Bresse et canards à rôtir sauvent l'activité grâce aux fêtes de fin d'année.

L'impact des produits « cultures » sur le résultat est non significatif car les mauvais rendements sont compensés par les prix et, par ailleurs, les exploitations de l'échantillon sont très fortement spécialisées sur la volaille de chair.

Les charges sont, dans l'ensemble, maîtrisées et en retrait, mais l'aliment, qui reste le premier poste sur les exploitations volaille de chair, augmente d'environ 5 %. La hausse des cours des aliments impacte la filière de manière significative.

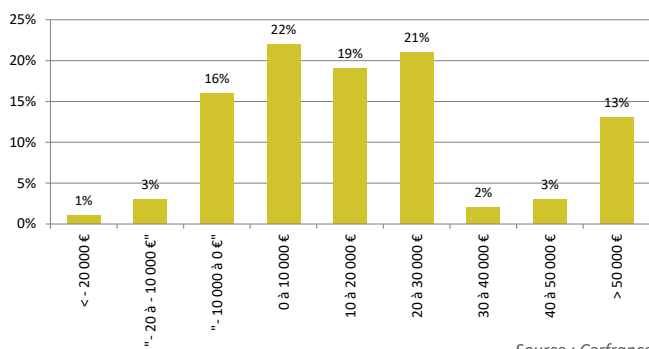
Indices matières premières au moindre coût (base 100 janvier 2014)



Source : Enquête ITAVI

Au final, le résultat courant par UTAF de 15 000 €, reste modeste, en diminution de 3 000 € par rapport à 2019. La rentabilité mesurée par le ratio EBE / produits atteint 25 % quand il faudrait atteindre au moins 30 % pour assurer le remboursement des annuités et réaliser des prélèvements privés corrects.

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Source : Cerfrance

Hétérogénéité considérable des revenus

Malgré un résultat moyen de 18 000 € / UTAF en 2019, les écarts sont extrêmement élevés sur cette production. En effet, 12 % des éleveurs dégagent plus de 50 000 € par UTAF, ce qui correspond à un revenu satisfaisant. A l'inverse, 21 % ne dégagent aucun résultat. Les écarts de productivité et de résultats techniques sont élevés. Après les compétences de l'éleveur, l'âge des bâtiments joue beaucoup dans ces résultats.

Un risque financier encore important

Critère de rentabilité	2019
Capital d'exploitation / UTAF	262 k€
Taux d'endettement	65 %
Annuités / EBE	64 %

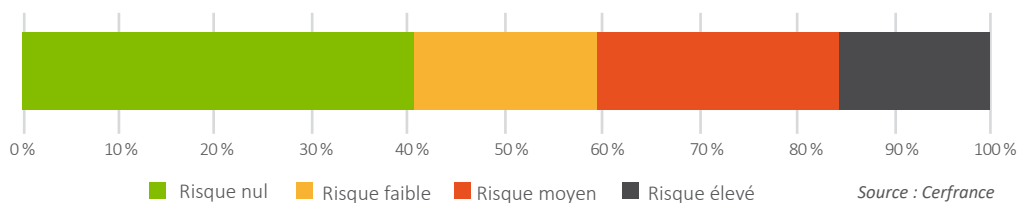
Source : Cerfrance

Le taux d'endettement est particulièrement élevé alors que la rentabilité est limitée. Les annuités consomment une fraction trop importante de l'EBE.



Chambres d'agriculture

Situation financière des élevages avicoles (estimation 2020)



Source : Cerfrance



CPASL

Les critères d'analyse du risque soulignent bien la diversité des situations. La proportion d'exploitations à risque nul ou faible s'élève à 60 %. 16 % des entreprises, à risque élevé, présentent un taux d'endettement très conséquent, supérieur à 100 % pour les 2 / 3 d'entre elles.

De bonnes perspectives

La croissance de la consommation dans le monde est continue en volaille, ce qui est de bon augure pour la filière. Pour autant les adaptations techniques, sanitaires et de bien-être animal restent essentielles pour dégager un revenu.

Face à la crise de la Covid-19, deux exemples réussis de mobilisation de filière : canards à rôtir et Volailles de Bresse

ZOOM

La fermeture des restaurants, des marchés, des épiceries fines et l'interdiction de rassemblements festifs en avril 2020 frappent de plein fouet les productions de Volailles de Bresse et canards à rôtir. Les invendus gonflent les stocks. L'amont et l'aval des filières réagissent immédiatement avec des actions pour réduire l'offre et relancer la consommation.

Filière canards à rôtir

La production régionale de canards à rôtir est localisée en Saône-et-Loire. Palmid'Or (groupe LDC), unique abatteur, demande dès le début de la crise aux éleveurs CPASL (Coopérative de Production Avicole de Saône-et-Loire regroupant 44 éleveurs) de diminuer les volumes par une augmentation des vides sanitaires. Pour les 29 éleveurs finalement concernés, l'effort est considérable car la perte peut représenter jusqu'à 30 % de chiffre d'affaires annuel sur cette production.

Pour l'abattoir, l'objectif est d'éviter au maximum la constitution de stocks et le recours à la congélation. Des opérations promotionnelles de dégagement sont donc rapidement organisées, avec la mise en vente de colis de filets frais de canettes. 75 tonnes sont écoulées en 4 opérations.

La réduction de mises en place redoutée pour la fin d'année est finalement évitée. Début 2021, Palmid'Or augmente même sa demande. Mais aujourd'hui, la filière subit l'impact de l'influenza aviaire, avec des incertitudes sur l'approvisionnement en canetons en provenance de l'Ouest, région fortement touchée.

Volailles de Bresse

Les partenaires aval proposent d'abattre les volailles et de les congeler, en diminuant le prix payé à la production à compter du 23 mars : 2,24 € / kg vif au lieu de 4,37 € début mars.

Pour limiter les stocks et préserver une meilleure valorisation, les éleveurs les plus réactifs récupèrent les poulets à l'abattoir pour les écouler en vente directe. Le Comité Interprofessionnel de la Volaille de Bresse (CIVB) mène une action pour organiser le dégagement de produits congelés vers la restauration collective afin de désengorger au plus vite le marché.

Dès le 13 avril, les partenaires aval rétablissent le niveau de prix habituel et s'engagent à prendre à leur charge les frais de congélation et stockage si besoin. Malgré sa réactivité, la filière voit le nombre de mises en place diminuer de 6,5 % en 2020 par rapport à 2019. Cette diminution fragilise un peu plus le centre de sélection de Béchanne (dans l'Ain) qui fournit l'ensemble des éleveurs de Volailles de Bresse en poussins et subit, depuis de nombreuses années, une réduction régulière des mises en place.



CPASL



Catherine Challan Belval